

A tous nos clients

Savigny, le 28 juillet 2022

ECOBETON® ET ECOGRAVE®
PENSEZ ECO ET DURABLE

Hausse des prix au 1^{er} septembre 2022 : répercussion des coûts énergétiques

Madame, Monsieur, Cher client,

Les hausses des coûts des énergies, matériaux et des divers secteurs se poursuivent. Nous avons espéré une diminution ou du moins une stagnation pour le 2^{ème} semestre, et c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas répercuter les hausses de nos fournisseurs au 1^{er} avril 2022.

Malheureusement ces augmentations se renforcent et nous ne pouvons plus les couvrir. Nous sommes contraints d'adapter nos prix à partir du **1^{er} septembre 2022** comme suit :


- | | |
|---|--|
| • Bétons et Ecobétons® classés : | CHF + 3.70/m ³ |
| • Bétons et Ecobétons® non classés : | CHF + 3.00/m ³ |
| • Graves et Granulats : | CHF + 0.60/to |
| • Ecogrades® : | CHF + 0.00/to |
| • <i>Contribution environnementale ciment</i> | <i>maintenue à CHF 1.70/ m³</i> |
| • <i>Indexation coût diesel</i> | <i>maintenue selon l'indice ASTAG</i> |

Volontairement, et c'est à relever, nous ne reportons pas encore les surcharges énergétiques liées à notre propre production mais uniquement les surcharges imputées par nos fournisseurs.

Concrètement, nous adapterons nos factures en ajoutant une ou plusieurs lignes de facturation en fin de document, ce qui vous permettra d'en visualiser rapidement les impacts.

Tout en espérant que cette situation ne perdurera pas trop longtemps, nous vous remercions déjà pour votre compréhension, et vous adressons nos meilleures salutations.

GRAVIÈRE DE LA CLAIE-AUX-MOINES S.A.



Le Directeur
Laurent Dorthe